

Document d'information - La sécurité économique – ISP 2003

La sécurité économique correspond à un niveau de vie assuré et stable qui fournit aux individus et aux familles le niveau nécessaire de ressources pour pouvoir participer économiquement, politiquement, socialement, culturellement, et avec dignité, à la vie de leur communauté. La sécurité va au-delà de la simple survie physique et comprend un niveau de ressources qui favorise l'insertion sociale.

D'après les statistiques, la sécurité économique a augmenté en 2002, en partie grâce à une hausse des revenus disponibles. L'indice de perception sur la sécurité économique a aussi légèrement augmenté, à cause de la perception accrue de sécurité d'emploi, bien que tous les autres indicateurs de perception aient diminué en 2002.

DONNÉES :

- L'économie canadienne en 2002 a connu une bonne année après avoir subi un léger ralentissement l'année antérieure. Le PIB au Canada s'est accru de 3,4% et les emplois ont connu une hausse de 2,2% – dépassant les autres nations du G-7.
- Le taux national de chômage a augmenté à 7,7% en 2002. Bien que n'étant plus aussi bas qu'en 2000 (6,8%) et en 2001 (7,2%), il est resté plus bas qu'il ne l'était cinq ans plus tôt en 1998 (8,3%).
- Les chômeurs à long terme représentaient 5,2% du nombre total de chômeurs canadiens en 2002, une baisse par rapport à 9,6% en 1998.
- Le taux de chômage chez les jeunes (15 à 24 ans) a enregistré une hausse, passant de 12,8 % en 2001 à 13,6% en 2002, ce qui est toujours un niveau beaucoup trop élevé. Ce taux a augmenté pendant deux années consécutives, même s'il était plus bas que le record de 15,1% enregistré en 1998.
- Le taux de participation à la main d'oeuvre a légèrement augmenté de 66,0% à 66,95% en 2002. Cet indicateur a augmenté continuellement au cours de la période de cinq ans depuis 1998.
- Le revenu personnel disponible des Canadiens a aussi augmenté. En 2002, le revenu disponible moyen était de 20 343 \$ – c'est-à-dire que les Canadiens avaient dans les 300 \$ de plus dans leurs poches qu'en 2001.
- Le taux national de pauvreté a diminué, passant de 15,8% en 1999 à 14,7% en 2000, la dernière année pour laquelle nous disposons de statistiques. Le taux de pauvreté infantile a également diminué au cours de cette période, de 18% à 16,5%, la quatrième baisse consécutive. Même si ces deux tendances représentent un progrès apprécié, les pourcentages sont encore plus élevés que ceux de 1989, année où le taux national de pauvreté était de 14,0% et le taux de pauvreté infantile de 15,2%. [La pauvreté est mesurée en fonction des seuils de faible revenu (SFR) avant impôts de Statistique Canada et provient de données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu].

PERCEPTION: Les Canadiens pensent-ils que leur revenu est suffisant pour subvenir à leurs besoins essentiels?

La définition de besoins essentiels par les personnes interrogées comprend la nourriture, le logement, les vêtements, ainsi que la possibilité de payer une voiture d'occasion, des vacances modestes et l'éducation postsecondaire des enfants. Elle comprend aussi la possibilité pour la famille de participer à des activités communautaires et sociales.

- Au cours des cinq dernières années, les Canadiens se sont montrés de moins en moins satisfaits concernant le niveau de leur revenu pour subvenir à leurs besoins essentiels. Tandis qu'en 1998, 57% des Canadiens du sondage pensaient que leur revenu était *tout à fait* suffisant, en 2002 seulement 47% pensaient que c'était le cas – une baisse de dix points de pourcentage. La proportion de Canadiens qui considéraient que leur revenu n'était *qu'à peine* suffisant en 2002 a augmenté de 7 points de pourcentage, passant de 29% en 1998 à 36% en 2002. Le pourcentage de Canadiens qui pensaient que leur revenu était insuffisant pour subvenir à leurs besoins essentiels a augmenté de 3 points de pourcentage au cours de cette même période – passant de 14% en 1998 à 17% en 2002.
- Comme on peut s'y attendre, la perception d'un niveau suffisant du revenu ménager est fortement liée au niveau de revenus. Ainsi, 76,5% des Canadiens avec un revenu ménager de plus de 80 000\$ trouvaient que leur revenu était tout à fait suffisant tandis que c'était le cas de seulement 18,6% de ceux avec un revenu ménager inférieur à 20 000 \$.
- Il y avait aussi une différence de perception selon le sexe. Les femmes avaient moins tendance que les hommes à trouver que leur revenu était tout à fait suffisant – 44% par rapport à 50%, respectivement.
- La perception sur le revenu suffisant différait substantiellement selon les régions : 54% des Albertains et 51% des Ontariens considéraient que leur revenu était suffisant par rapport à 40% des résidents des provinces de l'Atlantique.

PERCEPTION: Les Canadiens craignent-ils de perdre leur emploi?

- Les Canadiens avaient davantage confiance dans leur sécurité d'emploi en 2002. En fait, la hausse de cet indicateur en particulier a provoqué la hausse de l'ensemble de l'indice de perception pour la sécurité économique. Environ 62% des Canadiens du sondage ne craignaient pas de perdre leur emploi, nettement plus que les 47% qui avaient confiance dans leur sécurité d'emploi en 1998. Le pourcentage de ceux qui ont dit avoir de fortes chances de perdre leur emploi au cours des deux prochaines années a aussi baissé à 23% en 2002, une diminution par rapport à 28% en 2001 et nettement moins que les 37% des Canadiens qui s'inquiétaient de perdre leur emploi en 1998.
- Il y avait des variations considérables selon les régions. La crainte de perdre son emploi était la plus basse au Québec (16%) et la plus élevée en C.-B. (28%).
- En 2002, 57% des Canadiens de la population active étaient confiants de pouvoir trouver un emploi équivalent dans les six mois s'il advenait qu'ils perdent leur emploi. La confiance des Canadiens dans leur employabilité a augmenté au cours des cinq dernières années depuis 1998, quand seulement 49% pensaient ainsi.
- Les Canadiens de moins de 25 ans avaient davantage confiance que les Canadiens plus âgés dans la possibilité de pouvoir trouver un emploi équivalent dans les six mois au besoin – 71% des jeunes Canadiens par rapport à seulement 47% de ceux de 45 à 64 ans.

- D'un bout à l'autre du pays en 2002, la confiance de trouver un emploi équivalent passait d'un maximum de 69% en Alberta à seulement 50% en Colombie-Britannique.

Le filet de sécurité sociale

DONNÉES :

- Le pourcentage de Canadiens couverts par l'assurance-emploi (a-e) a chuté à 45,2%, une baisse de cinq points de pourcentage entre 2001 et 2002. Bien qu'il y ait eu une légère augmentation au cours de la période de cinq ans depuis 1998, lorsque 43% étaient couverts, le taux demeure considérablement inférieur au niveau de la fin des années 1980 et début des années 1990, quand plus de 80% des chômeurs étaient couverts.
- Les prestations d'assurance-emploi en pourcentage du salaire hebdomadaire moyen n'ont pas beaucoup changé depuis 1998, quand les prestations correspondaient à 42,5% du salaire hebdomadaire moyen; en 2002, elles correspondaient à 42,7%.

PERCEPTION: Les Canadiens ont-ils confiance dans les programmes de sécurité du revenu?

- Les Canadiens manquent de confiance dans la capacité des programmes de sécurité du revenu de leur permettre de subsister adéquatement pendant qu'ils cherchent un nouvel emploi : 59% des répondants ne pensaient pas que les programmes les aideraient suffisamment, une hausse par rapport à 56% en 2001. Seulement 23% des répondants ont dit que s'ils perdaient leur emploi, les programmes de sécurité du revenu leur permettraient de subsister pendant qu'ils cherchent un nouvel emploi.
- Ces chiffres sont pratiquement identiques à ceux de 1998, quand 60% des Canadiens en 1998 n'étaient pas sûrs que les programmes de sécurité du revenu leur permettraient de subsister adéquatement pendant qu'ils cherchent un nouvel emploi, et 23% avaient confiance en ces programmes.
- Les résidents de Colombie-Britannique et d'Alberta se sont montrés les moins confiants à l'égard du filet de sécurité sociale (13% et 17% respectivement), tandis que les résidents du Canada Atlantique avaient le plus confiance (30%).
- Les réponses variaient considérablement selon le revenu : 50% des personnes dont le revenu ménager était inférieur à 20 000 \$ par année, soit la population la plus vulnérable au pays, n'avaient pas confiance dans la capacité du filet de sécurité sociale canadien.
- Par groupe d'âge, ce sont les jeunes de 25 ans et moins (36%) qui manifestaient le plus de confiance dans le filet de sécurité sociale et ceux de 45 à 64 ans qui avaient le moins confiance (16%).

La vulnérabilité financière

La hausse de l'endettement des ménages explique en partie l'inquiétude des Canadiens quant à leur sécurité économique. Certaines personnes interprètent la hausse de l'endettement comme un signe d'optimisme des Canadiens quant à leur sécurité économique et par conséquent comme un consentement à dépenser davantage. Cependant, beaucoup de gens utilisent leur marge de crédit non pas pour acheter d'autres biens, mais juste pour joindre les deux bouts.

DONNÉES :

- Depuis 1998, le montant emprunté par les Canadiens pour acheter des maisons et des biens de consommation a augmenté d'une moyenne de 95,9% de leur revenu total disponible à 98,4% en 2002. Ce n'est qu'une hausse de 2,5 points de pourcentage sur cinq ans, mais une hausse de près de 18 points de pourcentage par rapport à la décennie précédente – et de plus de 42 points de pourcentage qu'en 1984, lorsque le taux d'endettement par rapport au revenu disponible total était de 56%. Le facteur contribuant le plus à la hausse de l'endettement des Canadiens est la taille de leur hypothèque. Au cours des cinq dernières années, ce facteur est resté assez constant, avec des hypothèques représentant 68% à 69% du revenu disponible des Canadiens.

PERCEPTION: À quel point les Canadiens se sentent-ils vulnérables financièrement?

Afin de jauger la perception de vulnérabilité financière des Canadiens, nous avons demandé aux répondants d'indiquer combien de temps ils seraient en mesure de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille s'ils ne devaient compter que sur leurs économies (comme les comptes en banque et les RÉER).

- Le pourcentage de Canadiens qui ont dit qu'ils ne pourraient pas subvenir à leurs besoins pendant plus d'un mois, si eux-mêmes et leur conjoint perdaient leur emploi, a augmenté au cours de l'année – de 9% en 2001 à 12% en 2002, mais cela représente encore une nette amélioration par rapport à cinq ans plus tôt quand 22% étaient si vulnérables financièrement. [Les Canadiens ont dit qu'ils pourraient subvenir à leurs besoins pendant en moyenne 10,4 mois].
- Alors qu'il y avait peu de variation dans les réponses par région en 2001, ce n'était pas le cas en 2002. Dans l'Ouest, les Canadiens éprouvaient les plus hauts niveaux de vulnérabilité financière, avec 15% des Albertains indiquant qu'ils n'avaient assez d'argent que pour subsister moins d'un mois. Au contraire, seulement 10% des Québécois indiquaient être dans la même situation.
- 14% des femmes et 9% des hommes disaient ne pas avoir assez d'économies pour subsister plus d'un mois.
- Comme prévu, les Canadiens les plus en sécurité financièrement sont ceux qui ont des revenus ménagers plus élevés. Un quart (25%) de ceux avec un revenu ménager inférieur à 20 000 \$ n'avaient pas assez d'économies pour subvenir à leurs besoins pendant plus d'un mois – quatre fois le niveau de ceux avec un revenu ménager supérieur à 80 000 \$.